

FICHE FORMATION Concepteur Européen Bâtiment Passif (CEPH)"

Public Visé

Les entreprises du bâtiment, architectes, ingénieurs, maîtres d'œuvre, bureaux d'études... Et à tous ceux que la construction passive intéresse, bien sûr!

Prérequis

Pas de prérequis obligatoire, cependant il est conseillé d'avoir des bases en calculs thermiques.

Effectif

A minima 6 stagiaires et 15 personnes maximum par session

Durée de la formation

- 10 jours répartis sur 3 mois, soit un programme intensif de 75 heures.
- 1 demie journée pour un examen qui dure 3 heures.

Sanction

- Certificat Concepteur
 Européen Bâtiment Passif
- Attestation de formation

Modalités d'évaluation

 Exercices, examen blanc et examen final

Contexte et Objectif

Pour la mise en œuvre optimale et généralisée du standard passif (sobriété énergétique), l'Europe a besoin d'architectes et d'ingénieur·e·s possédant des connaissances approfondies de la conception, de la construction et de la mise en chantier des bâtiments passifs. Pour justifier ces qualifications, la formation complète de « Concepteur·ince / Conseiller·e certifié·e Bâtiment Passif » dite « CEPH » (pour Certified European Passive House Designer »), sanctionnée par un examen, a été développée par le PassivHaus Institut (PHI).

Nous vous invitons à approfondir vos connaissances dans tous les domaines du Bâtiment Passif en suivant notre formation.

Modalité d'accès à la formation

- Les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée
- L'inscription est valide après dépôt de dossier et règlement complets des cours au moins 3 semaines avant le début des cours
- Si une demande de prise en charge est en cours, un chèque de caution du montant de la formation est demandé
- Se munir de son ordinateur portable avec les logiciels Excel et PHPP

(Voir conditions de participation => formulaire d'inscription en ligne)

Modalités pédagogiques

Support de cours, vidéoprojecteur, manuels, encadrement : 3 personnes qualifiées

Pour tout renseignement concernant la formation contactez-nous au 01 45 08 13 35 ou écrivez-nous à formation@propassif.fr

Version du 10.12.2020